

FORMULAIRE DE DON

Complétez ce bulletin et renvoyez-le, accompagné de votre chèque à l'ordre de la Fondation IDEE, à :

Fondation IDEE

Sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon

210, Avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

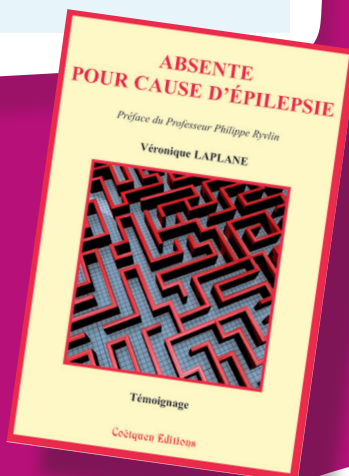
Ville :

E-mail :

Téléphone :

Date et signature obligatoires :

Pour tout don d'un montant minimum de 65 €, vous recevrez le livre « Absente pour cause d'épilepsie » dédié par son auteur **Véronique Laplane**.
Véronique s'est engagée à céder ses droits d'auteur au profit de la Fondation IDEE.



Partenaires financiers :



Fondation idée

Notre IDEE, combattre l'épilepsie sur tous les fronts

En France, 500 000 personnes souffrent d'épilepsie, dont 90 000 enfants

Merci de votre générosité !

Fondation IDEE, sous l'égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon, Fondation reconnue d'utilité publique

Pour plus d'informations :

www.fondation-idee.org
www.fondation-pour-universite-lyon.org

Véronique Laplane

Tél. : 04.78.92.70.06 - 06.48.11.53.18
veronique.laplane@fondation-idee.org

Fondation
idée



Sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon



La Fondation IDEE porte le projet de créer
à Lyon, en 2014
L'INSTITUT DES ÉPILEPSIES

Cet Institut, unique en Europe, permettra :

- **DE RÉUNIR** dans un même lieu tous les acteurs susceptibles d'unir leurs efforts pour faire reculer plus vite la maladie : chercheurs, professionnels de santé, représentants des patients et de leurs familles, et entrepreneurs.
- **DE DÉVELOPPER** des méthodes innovantes de traitement de l'épilepsie visant à guérir un plus grand nombre de patients.
- **DE CRÉER** un centre de ressources, assurant l'accompagnement social, psychologique et éducatif des familles, le soutien des familles, et l'information du grand public.
- **D'ÉLABORER** des programmes de formation des professionnels concernés par l'épilepsie afin d'améliorer la prise en charge trop souvent défaillante de cette maladie.

500 000 personnes
souffrent d'épilepsie en France,
dont près de 90 000 enfants

100 000 de ces patients
souffrent d'erreur de diagnostic ou de prise en
charge inadaptée

150 000 patients
résistent à l'ensemble des traitements actuellement
disponibles

Des centaines de jeunes adultes
décèdent chaque année d'une crise d'épilepsie, et un tiers
de ces décès pourrait être évité par une prise en charge
adaptée.

L'épilepsie entraîne fréquemment une stigmatisation et une
exclusion scolaire ou professionnelle totalement injustifiée.

Construction de l'Institut des Epilepsies :

Où vont vos dons ?

DES DONS POUR LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT :

Dons promis : 3,1 millions €

Objectif : 3,7 millions €

L'essentiel de vos dons est
destiné à financer la construction
de l'Institut des Epilepsies



Fondation
idée

POUR TOUTES CES RAISONS...

● **OUI, je soutiens la Fondation IDEE**

Je fais un don dès aujourd'hui et verse

● **15€** *Coût réel 5,10€

● **25€** *Coût réel 8,50€

● **50€** *Coût réel 17€

● **100€** *Coût réel 34€

● **150€** *Coût réel 51€

● **Autre :** €

*Avantages fiscaux pour les particuliers

En faisant un don à la Fondation IDEE, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt** de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de versements excédentaires par rapport à ce plafond, l'excédent est reporté successivement sur les 5 années suivantes.

Si vous êtes redevable de l'ISF, la loi TEPA vous ouvre droit à une **réduction d'ISF** égale à 75% du montant de votre don et limitée à 50 000 €.

*Avantages fiscaux pour les entreprises

L'ensemble de vos versements au titre du **mécénat** vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt** sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Fondation IDEE

Sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon